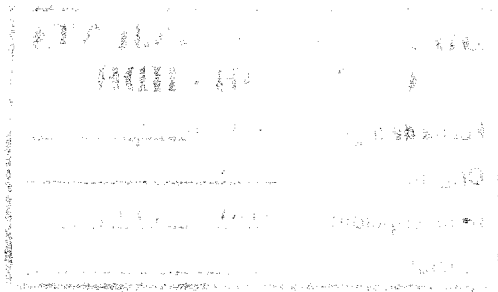


Paul Reuter

Introduction au droit des traités



Presses Universitaires de France

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE I : LE PHENOMENE CONVENTIONNEL	11
Section I : <i>Le développement historique</i>	11
§ 1 - Ses facteurs	11
§ 2 - Les étapes contemporaines	14
A. De 1815 à la première guerre mondiale	14
B. Entre les deux guerres mondiales	17
C. Depuis 1945	19
Section II : <i>Les aspects juridiques fondamentaux</i>	23
§ 1 - La mise en cause par les traités de deux ordres juridiques différents	23
A. Dans la doctrine	23
B. A propos de la conclusion des traités	24
C. A propos de l'application des traités	25
§ 2 - Le traité comme acte juridique et comme norme	28
§ 3 - Le traité comme contrat et comme loi	30
§ 4 - Les rapports avec les principes généraux du droit international public	31
Section III : <i>Définition et classification des traités internationaux</i>	33
§ 1 - Définition	33
A. Une manifestation de volontés concordantes	33
B. Imputation de l'acte à deux ou plusieurs sujets de droit.	34
C. Acte entre sujets de droit international public	35
D. L'intention de produire des effets de droit	36
E. La soumission au droit international public	37
§ 2 - Classification	37
Section IV : <i>Travaux sur les traités internationaux</i>	40
§ 1 - Codification	40
§ 2 - Recherches	40
A. Objet et caractère des recherches en cours	40
B. Conseils et indications pratiques	41
a) Pour une investigation bibliographique	41
b) Pour le texte d'un traité	42
NOTES COMPLEMENTAIRES	43
CHAPITRE II : CONCLUSION, ENTREE EN VIGUEUR, FORMALITES ACCESSOIRES	53
Section 1 : <i>Généralités</i>	53
§ 1 - Notion de conclusion	53
§ 2 - Raisons de la complexité de la conclusion	54

A. A raison de l'objet des traités	54
B. A raison de la nature des parties	54
C. A raison du nombre des parties	54
§ 3 - Etapes et moyens de la procédure	55
§ 4 - Droit international et droit interne: problème de vocabulaire et problème de fond	55
Section II : <i>Diverses procédures de conclusion</i>	57
§ 1 - Description	57
A. Traité bilatéral de procédure longue	58
B. Traité bilatéral de procédure courte	58
C. Traité bilatéral par échange de lettres	59
D. Traités multilatéraux de procédure longue ou courte	59
a) La conférence internationale	59
b) L'expression définitive du consentement à être lié	61
§ 2 - Entrée en vigueur	62
A. Nature et date	62
B. Effets	62
a) Obligations de comportement	62
b) Effet immédiat de certaines clauses	63
c) Mise en application à titre provisoire	63
§ 3 - Procédures accessoires	63
A. Institution d'un dépositaire	63
B. Notification de communications	64
C. Enregistrement et publications	65
Section III : <i>Participation au traité</i>	65
§ 1 - Aptitude générale à conclure des traités	66
A. Point de vue du droit international classique	66
B. Aspects récents	67
a) La renonciation au droit de conclure des traités	68
b) Accès de tous les Etats à certains traités	68
c) L'extension de la participation aux traités à d'autres entités que les Etats	70
§ 2 - Régime des réserves aux traités	71
A. Historique et généralités	71
B. Convention de Vienne et pratique postérieure	73
a) Liberté des réserves	74
b) Acceptation et objection	74
c) Effets généraux et régime	75
NOTES COMPLEMENTAIRES	77
CHAPITRE III : EFFETS DES TRAITES	83
Section I : <i>Effets à l'égard des parties</i>	83
§ 1 - Interprétation	83
§ 2 - Application	87

A. Dans l'espace	87
B. Dans le temps	87
Section II : <i>Effets des traités en dehors des parties</i>	88
§ 1 - Effets à partir d'un engagement conventionnel	89
§ 2 - Effets selon des mécanismes particuliers	92
A. La clause de référence à un autre traité (clause de la nation la plus favorisée)	92
B. Le traité, fait illicite à l'égard d'un tiers	93
C. Le traité comme précédent d'une coutume	94
D. Traités en relation avec un sujet de droit nouveau	95
a) Traités relatifs à la création d'un Etat nouveau ou d'une organisation nouvelle	95
b) Traités relatifs à une succession de sujets de droit (succession d'Etats)	96
E. Traités en relation avec une structure composée (organisations internationales)	98
a) Régime général	98
b) Exemples	101
F. Traités instituant des « statuts », des « situations objectives », des « droits réels »	103
a) Gouvernements internationaux de fait	104
b) Situations statutaires ou objectives	105
c) Droits réels	106
Section III: <i>Effets d'un traité en relation avec d'autres normes juridiques</i>	110
§ 1 - Rapports d'un traité avec d'autres traités	110
A. Ordre de priorité entre traités portant sur la même matière	112
B. Amendement des traités	113
a) Règles de procédure et de fond des amendements	114
b) Les « modifications »	115
c) Forme juridique des amendements	115
C. Extinction et suspension du traité	116
§ 2 - Rapports d'un traité avec d'autres sources du droit.	117
A. Traité et coutume	117
B. Traité et principes généraux du droit	118
C. Normes impératives du droit international public (jus cogens)	118
D. Traité et obligations découlant de l'appartenance à une organisation internationale	122
NOTES COMPLEMENTAIRES	124
CHAPITRE IV : NON APPLICATION DES TRAITES	135
Section I : <i>Généralités</i>	135
§ 1 - Causes de la non-application	135
§ 2 - Etudes des effets	136
A. Non-application par rapport au temps	137

B. Extension de la non-application par rapport aux dispositions du traité	139
C. Caractère automatique ou non de la non-application des traités	140
Section II : <i>Vices de l'acte</i>	143
A. Irrégularité du consentement selon le droit interne	144
B. Erreur	145
C. Dol	145
D. Corruption du représentant d'un Etat	146
E. Contrainte sur le représentant d'un Etat	147
F. Contrainte exercée sur un Etat par la menace ou l'emploi de la force	148
a) Nature de la contrainte illicite	148
b) Application de la règle dans le temps	149
c) Effets de la règle	150
G. Violation d'une règle absolue	151
Section III : <i>Inapplication d'un traité pour des causes externes</i>	152
A. Impossibilité d'exécution	152
B. Changement fondamental des circonstances	154
Section IV : <i>Droit des traités et responsabilité internationale</i>	158
NOTES COMPLEMENTAIRES	163
CHAPITRE V : CONVENTION DE VIENNE SUR LE DROIT DES TRAITES.	169
Partie I : <i>Introduction</i>	170
Partie II : <i>Conclusion et entrée en vigueur des traités</i>	172
Section 1 : Conclusion des traités	172
Section 2 : Réserves	174
Section 3 : Entrée en vigueur des traités et application à titre provisoire	176
Partie III : <i>Respect, application et interprétation des traités</i>	178
Section 1 : Respect des traités	178
Section 2 : Application des traités	178
Section 3 : Interprétation des traités	179
Section 4 : Traités et Etats tiers	180
Partie IV : <i>Amendement et modification des traités</i>	182
Partie V : <i>Nullité, extinction et suspension de l'application des traités</i>	183
Section 1 : Dispositions générales	183
Section 2 : Nullité des traités	184
Section 3 : Extinction des traités et suspension de leur application	185

Section 4 : Procédure	188
Section 5 : Conséquences de la nullité, de l'extinction ou de la suspension de l'application d'un traité	190
Partie VI : <i>Dispositions diverses</i>	192
Partie VII : <i>Dépositaires, notifications, corrections et enregistrement</i>	193
Partie VIII : <i>Dispositions finales</i>	195
ANNEXE	196
INDEX	201